

L'invocation du Kyrie

C'est une invocation adressée au *Seigneur ressuscité* (titre grec *Kurios*) par ceux qui cheminent dans la condition humaine : prends pitié (cf. finale de la prose pascale).

Etant donné la quasi universalité de la formule, elle peut aider la communauté à se reconnaître, favoriser la cohésion en nommant celui qui en fin de compte motive l'assemblée.

La difficulté tient à la situation et à la forme de cette invocation.

LA SITUATION

La forme litanique complète (motivations et acclamation) venait à l'origine en réponse à la Parole de Dieu reçue : la prière universelle. Quand la Parole de Dieu perdit de son relief, l'ordre bascula. On crut bon de prier avant de lire une Parole devenue rite (en attendant que les motivations de la prière, n'ayant plus de fondement, disparaissent). Ainsi le Kyrie vint s'insérer artificiellement dans le rite d'entrée.

LA FORME

On ne peut pas oublier que la répétition de l'invocation tient en ce qu'elle était une réponse acclamative à une série de motivations... qui sont tombées. Ce qui est resté est donc un résidu après mutilation. Puis le caractère d'intensité que prenait la répétition litanique (déjà perdu avec la chute des motivations) a peu à peu été supplanté par une signification trinitaire, marqué par le goût du chiffrage ternaire. Enfin, le traitement musical que les compositeurs ont donné à cette pièce l'a intégrée à un ensemble appelé « ordinaire » et lui ont fait perdre définitivement son caractère propre. On n'est pas peu surpris de constater que dans le répertoire grégorien le Kyrie et l'Ite missa est étaient « musicalisés » identiquement.

Aujourd'hui, la Parole retrouvant son importance, la prière universelle étant restaurée avec ses invocations, on sent davantage le caractère de doublet artificiel de la place du Kyrie dans le rite d'entrée, l'incomplétude de sa forme (cf. les critiques : Prends pitié... de quoi ?) et l'aspect organetémoin ornemental en rajout (surtout quand il n'est pas « chanté »).

On est donc conduit à reconSIDéRer non seulement la raison d'être de la pièce en elle-même, mais sa fonction dans l'ensemble et surtout par rapport à ce qui précède et à ce qui suit, avant de poser finalement la question : est-elle nécessaire, là ?

Il n'y a pas là conduite iconoclastique. On s'aperçoit de plus en plus à l'usage que la valeur d'un texte, de sa musique, de sa forme, sont à juger d'après sa fonction (et non à l'inverse, comme le serait toute volonté de maintenir a priori tel répertoire traditionnel).

On en revient donc au problème de fond : la fonction, la structure. Dans le rite qui nous occupe, tout converge vers l'Amen. Il faut donc ce qui est nécessaire pour que cet Amen soit vraiment un consentement... à l'assemblée liturgique.

La question revient donc à ceci : *Après le chant d'ouverture, autre chose est-il nécessaire, et quoi ?* (avant l'intervention du célébrant).

PROPOSITION

La réforme en cours de l'*Ordo missae* maintient le Kyrie après la salutation du célébrant. Il serait cependant facultatif quand il y a Gloria. Tout cela n'est guère cohérent et garde un caractère provisoire. Pratiquement, le Kyrie pourrait être traité de deux manières :

- a) comme une *doxologie* au chant d'entrée, sous forme acclamative, désignant le Seigneur, au nom de qui l'assemblée est constituée ;
- b) comme une prière litanique avant l'oraison conclusive du président (après le salut présidentiel).

Valeur relative de chaque proposition

- a) La *doxologie* donnerait une conclusion heureuse et nullement artificielle au chant d'ouverture (quand deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux). L'assemblée nomme son centre de convergence, avant d'en recevoir le signe en la personne du président.
- b) La *prière litanique* serait également en place dans la structure indiquée, mais à condition de n'être pas trop développée, pour ne pas sembler une première prière universelle, mais l'expression de la prière du peuple (litanie — silence) avant la conclusion du président (collecte).

Mise en œuvre

- a) Dans le premier cas, il faudrait abandonner la forme litanique, et ne pas être lié par l'habitude ternaire, a fortiori 3×3 . Il faudrait trouver une forme qui soit comme une conclusion du chant d'entrée.

Parfois même, si la pièce a un peu d'ampleur, elle peut servir à la fois de chant d'entrée et de Kyrie, comme c'est le cas du Trisagion (A 96) qui fut peut-être le premier et le plus ancien chant d'ouverture de la messe en Orient :

Dieu saint, Dieu saint et fort, Dieu saint et immortel !

Kyrie eleison !

Toi qui as souffert pour nous sur la croix (verset variable selon les temps liturgiques)

Christe eleison !

Souviens-toi de nous quand tu viendras dans ton Royaume.

Kyrie eleison !

- b) Dans le deuxième cas, quelques courtes motivations ponctuées par l'acclamation (de façon plus intensive que symbolique).

Cette litanie peut avoir deux formes littéraires :

Déprécatrice : par exemple pour le temps de l'Avent :

De ton Eglise qui attend ta venue : Seigneur, prends pitié !

De nous tous, rassemblés par ta Parole : O Christ, prends pitié !

De tous les hommes privés d'espérance : Seigneur, prends pitié !

Laudative, qui fait moins doublet avec la prière universelle :

Toi qui viens nous sauver : Seigneur, prends pitié !

Toi, espérance des nations : O Christ, prends pitié !

Toi, libérateur des opprimés : Seigneur, prends pitié !

Claude ROZIER.